

ROGNES

**DIMANCHE
3
NOVEMBRE**



FÊTE ET RANDO DE LA COURGE



Dégustations
le long du
parcours !



12^{ème} randonnée de la Courge

Organisée par l'Office de Tourisme

Parcours environ 15 Km

Inscriptions / paiement en ligne
ainsi qu'à l'Office de tourisme : 5€

► www.ville-rognes.fr

Infos : 04.42.50.13.36



Mairie de Rognes

22^{ème} Fête de la Courge

Organisée par le Comité des Fêtes
**Productions agricoles
et du terroir, buvette avec
soupe de courge et vin chaud**

Infos : 07.69.05.60.31



Comité des Fêtes

Ne pas jeter sur la voie publique



12^{ème} randonnée de la COURGE

**L'office de Tourisme de Rognes vous propose de marcher
et de fêter la courge !**

► **Départ :** Esplanade de la Fanée, chemin de la Fanée, Rognes

Arrivée : Office Municipal de Tourisme, 5 cours St Etienne, Rognes
(suivre le fléchage depuis le parking)

► **Parking :**

Esplanade Saint Denis (à l'entrée du village) : GPS 43.660967 / 5.353542

► **Horaires :**

Horaires libres, à partir de 8h30 et jusqu'à 12h maximum pour les départs, retour à l'Office de Tourisme. Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés obligatoirement.

► **Participation : 5 € / marcheur** ◀

(Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans)

► **Parcours :**

Marche pour tous, allure libre, pas d'heure de départ imposée, seul, en famille, entre amis... Ne pas fumer ni allumer de feux sur le parcours. Nos amis les chiens doivent être tenus en laisse, nous sommes en période de chasse.

► **Dégustations :**

Boissons et en-cas offerts aux postes «sécurité-contrôle».

► **Sécurité :**

Secourisme : Un poste de la Croix Rouge présent sur le site. Le Corps des Sa-peurs-Pompiers et la Gendarmerie sont informés de la manifestation.

La commune de Rognes est garantie en R.C. auprès de la SMACL

- L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.
- Un participant qui ne suivrait pas les consignes ne serait plus sous la responsabilité de la commune et ne bénéficierait plus de l'assurance.
- Le port de chaussures adaptées à la randonnée est obligatoire.
- Pensez à prendre de l'eau en quantité suffisante ainsi qu'un pique-nique si nécessaire.

EN CAS D'URGENCE :

Urgences internationales : 112

Référent Sécurité : Anne Tuccelli / 06 11 13 97 87

**La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques
sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal.**

